

CONTY - REGLEMENT DE LA REDERIE DE LA FOIRE DU 11 NOVEMBRE 2021

Article 1 : Inscription

Toute participation à la réderie organisée par le LSP doit faire l'objet **obligatoirement** d'une inscription auprès de la Mairie sur place aux horaires habituels d'ouverture ou par mail : festivites.clw@gmail.com en remplissant le bulletin ci-contre.

Article 2 : Lieu et accessibilité

La réderie aura lieu le jeudi 11 novembre 2021 de 5h30 à 18h00 à Conty. L'accès aux véhicules sera autorisé jusqu'à 8h00. Au-delà de cet horaire, aucun véhicule ne pourra circuler.

Article 3 : Emplacement

Dès votre arrivée sur le site, il vous sera communiqué par les organisateurs le numéro et le lieu de votre emplacement. Il ne sera pas possible de modifier l'emplacement qui vous sera indiqué. Tous les emplacements seront numérotés. L'installation sauvage sans inscription fera l'objet d'une exclusion immédiate.

Article 4 : Tarif

Les 5 premiers mètres sont offerts aux habitants de Conty, Luzières et Wailly. Le tarif du mètre supplémentaire est de 1 euro pour 1 mètre. Les habitants des autres communes souhaitant participer devront s'acquitter de la somme de 1 euro pour 1 mètre réservé à régler par chèque bancaire à l'ordre du LSP ou en espèces le jour de la foire.

Article 5 – Objets mis en vente

Seuls les produits personnels et usagés doivent être mis à vente. La vente d'animaux, d'armes et produits dangereux est strictement interdite.

Article 6 – Respect des organisateurs et exposants

Chaque exposant devra respecter les consignes des organisateurs et les limitations de son emplacement. Chaque exposant devra faire preuve de civisme ; faute de quoi, il pourra être exclu par les organisateurs.

Article 7 : Libération des emplacements et propreté des lieux

Les emplacements devront être libérés à partir de 18 heures et laissés dans un parfait état de propreté. Aucun déchet ne devra être laissé sur place.

MESURES DE SECURITE SANITAIRE

- **Distanciation sociale d'un mètre entre les personnes**
- **Solution hydro alcoolique sur le stand**
- **Port du masque**
- **Ne pas laisser les acheteurs toucher les objets.**